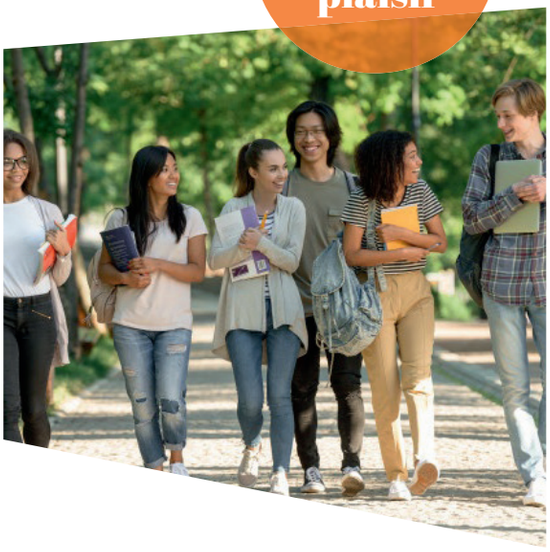
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

BIENVENUE AU LYCÉE ANDRÉ PAILLOT

Saint Genis Laval
LYCÉE ANDRÉ PAILLOT
Entre science & nature

100 % plaisir



HORAIRES

Les cours se déroulent de **8h15 à 12h15** et de **13h25 à 17h24** du lundi au vendredi.

Si l'emploi du temps le permet, le mercredi après-midi est libéré pour les lycéens ; les cours commencent à 9h12 le lundi matin et finissent à 16h27 le vendredi après-midi.

L'établissement est fermé le week-end.

HÉBERGEMENT DES APPRENANTS

Égalité des chances · INTERNAT D'EXCELLENCE · L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

L'internat, HVE et labellisé Internat d'Excellence, d'une capacité de 96 lits répartis en 3 étages (étudiants, filles, garçons) permet d'héberger les apprenants dont le domicile est éloigné du lycée. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain avec douche et lavabos.

L'internat est fermé le week-end et pendant les vacances scolaires. Le service restauration privilégie une alimentation de qualité, équilibrée et issue de circuits courts.

ÉQUIPEMENTS

L'établissement dispose de différents équipements performants :

- 7 laboratoires scientifiques, un atelier technologique, un point de vente collectif : *"les Fermes de Paillot".*
- 2 salles informatique, une salle visio … Les salles de classe sont équipées de vidéo projecteurs.
- Le CDI accueille les apprenants du lundi au vendredi et dispose de 12 postes informatiques.
- Les installations sportives comprennent un gymnase, une salle de musculation et un plateau sportif.
- Les apprenants disposent de 2 foyers « détente », et bénéficient de deux associations (ALESA et AS) pour les activités extra-scolaires, le soir ou le mercredi-après-midi.

RÉFÉRENT SANTÉ -H+

Présence d'une infirmière sur site - Mme CHOPIN
marie-paule.chopin@educagri.fr

Référente H+ : Mme RUCHTI Joëlle
joelle.ruchti@educagri.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
La Région se mobilise encore pour le handicap





BOURSE D'ÉTUDES

Des bourses de l'enseignement secondaire et supérieur peuvent être attribuées aux familles en fonction de leurs revenus.
Pour les classes de secondaires, le dossier est géré par l'établissement.
Pour les étudiants, la demande de bourses pour l'année universitaire est à faire par les étudiants et futurs étudiants entre le 15 janvier et le 31 mai en se connectant au portail *messervices.etudiants.gouv.fr*.

TRANSPORTS

Le lycée André Paillot est desservi par les bus de ville de la Métropole de Lyon

- Bus 78 - Oullins / Givors
- Ligne scolaire « Junior Direct » JD10 Lyon 2 - Lycée André Paillot - le JD442
- Métro B Saint Genis Laval

Les fiches horaires sont disponibles sur les sites suivants :
www.tcl.fr et *www.rhodalia.fr*

TARIFS

Tarifs 2024	*Internes*	*1/2 pension*	*Assurance*	*Hippologie-Equitation*
Lycéens	1.649,34 €	703,80 €	12.00 €	410.00 €*
BTS	1.947,18 €	718,08 €	12.00 €	/
Apprentis	67,00/semaine	4,70 €/ repas	/	/

Location de blouses entre 30 € et 45 € selon la filière
Frais de copies de documents : 52,50 € - 55,50 € pour les BTS



ADMISSION AU LYCÉE ANDRÉ PAILLOT

Le Lycée André Paillot n'est pas sectorisé et n'est pas soumis à dérogation.
Ainsi, tout élève, dont les résultats scolaires le permettent, peut demander une affectation dans notre établissement, en positionnant le lycée André Paillot en vœu N°1.

Filières	*Admissions*	*Inscription*
2nde Générale **2nde Pro ABIL** **1ère STAV** **1ère STL**	L'établissement de l'élève saisit les vœux de l'élève via Affelnet et/ou la famille saisit les vœux dans la télé orientation.	L'élève est affecté dans l'établissement via la procédure académique, après la commission d'affectation fin juin. Il doit ensuite procéder à son inscription en contactant le Lycée Paillot.
1ère Pro LCQ **1ère PIPAC**	L'établissement de l'élève complète un dossier d'affectation et l'adresse au lycée Paillot. La famille s'adresse également au lycée André Paillot.	L'élève est affecté dans l'établissement après une commission interne fin juin. Il doit ensuite procéder à son inscription en contactant le lycée Paillot.
Terminales	La famille s'adresse également au lycée André Paillot	
BTS ANABIOTEC & CS	L'admission en BTS se fait via la plateforme ParcourSup, que l'élève soit en terminale ou en étude supérieure.	Une fois le candidat admis sur ParcourSup, il contacte l'établissement pour son Inscription.
CAP OIA **BP IA**	Le candidat contacte l'IFRIA / Mme ETCHEVERRY (s.etcheverry@ifria-ara.fr) ou l'établissement	

Lycée André PAILLOT 4, chemin des Grabelières - 69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél : 04 78 56 75 75 - Fax : 04 78 56 37 00
epl.st-genis@educagri.fr - www.epl-saintgenislaval.fr

BY Créatives_atelier graphique_St Genis Laval- Ne pas jeter sur la voie publique - 01/2024